

Victime d'un FOVI



ALERTER

immédiatement sa banque

24 heures : la banque a des chances de bloquer les fonds

Choisir un avocat sur place dans le pays
destinataire des fonds



Prendre contact avec le SRPJ ANGERS pour
activer le réseau des officiers de liaisons

*Rassembler l'ensemble des éléments pouvant être utile à l'enquête
(Mails, fax, n° tel, heures des appels, ...)*

Soyez vigilants mais ne tombez pas dans la paranoïa

N'oubliez pas que l'employé(e) qui a procédé au virement se sentira
anéanti(e) : EPAULEZ-LA !

VOS CONTACTS

Service Régional de Police Judiciaire d'Angers
Division Economique et Financière



Brigade de la Répression de la Délinquance Astucieuse
15 Rue Dupetit Thouars BP 23625
49036 ANGERS Cedex 01

Yoann SALMON – Tel 02.41.57.54.58 – yoann.salmon@interieur.gouv.fr
Boris LALIGANT – Tel 02.41.57.54.56 – boris.laligant@interieur.gouv.fr
Benoît LAFFARGE – Tel 02.41.57.54.67 – benoit.laffarge@interieur.gouv.fr
Laurent TOUFLET – Tel 02.41.57.54.92 – laurent.touflet@interieur.gouv.fr
Boîte fonctionnelle : srpj49-brda@interieur.gouv.fr

Filière Flux et International



**BANQUE POPULAIRE
ATLANTIQUE**

1 Rue Françoise Sagan
Saint Herblain
44919 NANTES cedex 09

Service Flux : Nadège FARDEAU – Tel 02.51.80.39.51 – nadege.fardeau@bpatl.fr

Boîte générique : bpatlingenieriedesflux@bpatl.fr

Service International : Julie QUILLVERE – Tel 02.51.80.47.23 – julie.quillevere@bpatl.fr

Boîte générique : international.bpatl@bpatl.fr